



Challenge Prince Albert II

27 et 28 Novembre 2021

Le futur de l'Aviron de Mer s'écrit à Monaco



Sport en mutation constante, l'aviron de mer est au cœur de l'A.D.N. de la Société Nautique de Monaco depuis 1888. Une expérience que le Club a su mettre en pratique dans l'organisation du Challenge Prince Albert II, compétition qui fête en 2021 sa seizième édition et que le Comité d'Organisation utilise comme un terrain d'expérimentation de l'aviron de mer de demain.

Ainsi, en 2019, bousculant les codes, Monaco avait réveillé l'aviron de mer en proposant un format de compétition inédit, format longuement réfléchi à la lumière de l'expérience des nombreux champions du Club. Un essai unanimement célébré par l'aviron européen et une idée reprise et mise en pratique par la suite dans les plus grandes compétitions.

En 2021, après une pause forcée due au Covid, la SNM réitère et innove à nouveau avec encore une fois de l'inédit dans l'aviron. Au menu cette année, une qualité hors du commun et trois notions qui ont présidé à la conception de cette édition : l'esprit d'équipe, la parité et l'adaptabilité.

Avec seulement vingt équipes autorisées à participer à ce Challenge, le Comité d'Organisation a clairement mis l'accent sur la qualité afin d'assurer un niveau d'aviron exceptionnel.

Une stratégie gagnante puisque la rencontre, qui compte finalement 18 équipes, rassemble huit médaillés olympiques de 2012, 2016 et 2020 ainsi que des champions du monde et des champions d'Europe.

Ces équipes, de deux hommes, deux femmes et un barreur ont créé une dynamique européenne d'alliances entre les participants. On verra ainsi s'affronter sur le plan d'eau monégasque des équipes rassemblant jusqu'à trois nationalités différentes.

Les membres de ces équipes devront participer à trois courses sur les deux jours : solo masculin, solo féminin, double mixte et quatre barré mixte. Chaque course rapporte des points, sur un système similaire à celui de la Formule 1, l'équipe totalisant le plus de points à la fin du Challenge l'emporte.

Et la Société Nautique de Monaco a su placer haut la carotte puisque le système de dotation pour les vainqueurs mis en place en 2019 est de retour avec 5000€ pour la première équipe, 4000€ pour la seconde, 3000€ ira à la troisième, 2000€ à la quatrième équipe et 1000€ pour les cinquièmes.

Outre l'aspect sportif, le Challenge Prince Albert II a choisi de s'engager sur le thème de l'environnement. Ainsi le partenariat avec le Musée Océanographique de Monaco a été renouvelé et une alliance avec TAF – The Animal Fund a été conclue.